

**Evaluation de la politique de diffusion de l'information
documentaire dans les CDI des lycées et collèges de Côte d'Ivoire :
Cas du Lycée Sainte Marie de Cocody**

N'guessan Richard BILE

Maître-Assistant

Institut National Supérieur des Arts
et de l'Action Culturelle (INSAAC)

Abidjan - Côte d'Ivoire

E-mail : bilekoutoua@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0006-3288-7031>

Résumé :

Cette étude porte sur l'évaluation de la politique de diffusion de l'information documentaire au Centre de Documentation et d'Information (CDI) du Lycée Sainte-Marie de Cocody. Elle vise à apprécier l'efficacité des mécanismes de diffusion mis en œuvre pour faciliter l'accès des usagers aux ressources documentaires. La méthodologie adoptée repose sur l'administration de questionnaires aux apprenants et la réalisation d'entretiens individuels auprès des enseignants. Les résultats révèlent l'existence de dispositifs de diffusion, mais également des insuffisances d'ordre organisationnel, matériel et humains qui limitent leur efficacité. Afin d'améliorer la diffusion documentaire, l'étude recommande le renforcement des ressources humaines et matérielles, la formalisation d'une politique documentaire ainsi que la valorisation des outils numériques au sein du CDI.

Mots-clés : évaluation, politique documentaire, diffusion des documents, CDI, information documentaire, paradigme Lycée Sainte-Marie de Cocody.

Abstract :

This study evaluates the documentary information dissemination policy of the Documentation and Information Center (CDI) of Lycée Sainte-Marie of Cocody. Its objective is to assess the effectiveness of the dissemination mechanisms used to provide users with access to documentary resources. The methodology combines questionnaires administered to students, and interviews conducted with teachers. The findings reveal the existence of dissemination practices, but also organizational, material, and human limitations affecting their effectiveness. The study recommends strengthening human and material resources, formalizing a documentary policy, and promoting the use of digital tools within the CDI.

Keywords : evaluation, documentary policy, document dissemination, CDI, documentary information, Lycée Sainte-Marie of Cocody

Introduction

L'accès à l'information constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour le développement des systèmes éducatifs contemporains. Dans un contexte marqué par une production documentaire croissante et une diversification des supports d'information, les établissements d'enseignement sont appelés à mettre en place des dispositifs efficaces permettant aux apprenants d'accéder à des ressources pertinentes et adaptées à leurs besoins scolaires.

Au niveau de l'enseignement secondaire, la bibliothèque scolaire occupe une place stratégique dans l'accompagnement pédagogique des apprenants. Elle ne se limite plus à un simple espace de conservation des ouvrages, mais s'impose comme un véritable centre de ressources documentaires contribuant au développement des compétences informationnelles, à l'autonomie intellectuelle et à la réussite scolaire des apprenants. Elle participe également à la promotion de la lecture, à l'ouverture culturelle et au renforcement des capacités analytiques des apprenants.

Dans cette dynamique, la diffusion des documents constitue un axe fondamental de la gestion documentaire. Elle renvoie à l'ensemble des actions, stratégies et mécanismes mise en œuvre pour rendre les ressources accessibles, visibles et effectivement utilisés par les usagers. Une politique de diffusion cohérente implique l'existence d'orientations clairement définies, de procédures organisées, d'outils de communication adaptés et d'un suivi régulier des usages.

Cependant, dans de nombreux établissements publics d'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire, la bibliothèque scolaire fait face à plusieurs défis : insuffisance de moyens matériels et humains, absence de soutien institutionnel, faible valorisation des collections ou encore inadéquation entre l'offre documentaire et les besoins réels des usagers. Ces contraintes peuvent limiter l'impact réel des ressources disponibles.

Le Lycée Sainte-Marie de Cocody (LYSMA), établissement public relevant du système éducatif ivoirien, dispose d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI) destinée à soutenir les activités pédagogiques et scolaires. Toutefois, la simple existence d'un fonds documentaire ne garantit pas son exploitation optimale. Il importe donc de s'interroger sur l'organisation, la structuration et l'efficacité de la politique de diffusion mise en œuvre au sein de cette bibliothèque. Dès lors, l'évaluation de la politique de diffusion des documents apparaît comme une démarche nécessaire afin d'analyser les dispositifs existants, d'identifier leurs forces, leurs faiblesses,

leurs insuffisances et de proposer des pistes d'amélioration susceptibles d'optimiser le service rendu aux usagers. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude relative à l'évaluation de la politique de diffusion des documents dans les CDI des lycées et collèges de Côte d'Ivoire. Dès lors une interrogation se dégage à savoir : Comment évaluer la politique de diffusion des documents mise en œuvre au CDI du Lycée Sainte Marie ? L'hypothèse de cette étude est que la politique de diffusion des documents au CDI du LYSMA de Cocody présente des insuffisances qui limitent l'accès efficace des usagers aux ressources documentaires. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'efficacité de la politique de diffusion des documents au sein du CDI en identifiant les forces et les limites actuelles. Pour atteindre cet objectif, au plan méthodologique, l'étude mobilise une approche mixte combinant enquête quantitative auprès des apprenants et des entretiens individuels auprès des enseignants. Deux approches sous-tendent cette étude. D'une part, la théorie du fonctionnalisme qui trouve son origine dans les travaux de l'anthropologue polonais B. Malinowski (1884-1942), avant d'être approfondie par le sociologue américain Robert K. Merton (1910-2003) selon laquelle, toute organisation est considérée comme un système constitué de plusieurs éléments interdépendants, chacun remplissant une fonction spécifique contribuant à l'équilibre et au bon fonctionnement de l'ensemble. Appliquée au domaine des sciences de l'information documentaire, cette perspective permet de considérer le CDI comme un système dans lequel les différentes composantes ; ressources documentaires, personnel spécialisé, dispositifs de diffusion et usagers ; remplissent des fonctions complémentaires visant à faciliter l'accès à l'information. D'autre part, la théorie du structuralisme dont le principal promoteur est l'anthropologue français C. Lévi-Strauss (1908-2009), met l'accent sur l'organisation interne des systèmes sociaux. Dans cette perspective, une structure est constituée d'un ensemble d'éléments organisés entre eux selon des relations déterminées. Toute modification affectant l'un de ces éléments entraîne nécessairement une transformation de l'ensemble du système. Dans le contexte d'un CDI, cette approche permet d'analyser la manière dont l'organisation des ressources documentaires, les modalités d'accès aux documents, les dispositifs de médiation documentaire et les pratiques des usagers interagissent pour influencer l'efficacité de la diffusion de l'information.

1. Methodologie

Le cadre méthodologique est une démarche qui a pour objectif de définir l'univers de la recherche mais aussi la stratégie utilisée pour mener à bien la recherche. Cette démarche prend en compte le modèle d'analyse, le cadre géographique de la recherche, les techniques de collecte et le mode de traitement des informations et la détermination des axes de recherche.

1.1. Types d'analyse

L'analyse quantitative et l'analyse qualitative sont les deux types utilisés dans l'analyse des données de cette étude.

Les données quantitatives utilisent le questionnaire ou le sondage auprès d'un panel pour récolter des données à analyser. Les résultats, exprimés en chiffre, prennent la forme de données statistiques. Dans notre cas, l'analyse quantitative va s'appuyer sur un questionnaire adressé aux apprenants du LYSMA de Cocody. Elle a pour objectif d'aboutir à des données chiffrées qui nous aideront à interpréter les résultats d'enquête par questionnaire, par des indications chiffrées en termes d'effectifs et de pourcentage.

A la différence de l'étude quantitative, l'étude qualitative est une méthode qui permet d'analyser et comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets. L'objectif n'est pas d'obtenir une quantité importante de données, mais d'obtenir des données de fond, c'est-à-dire de qualité. Au LYSMA de Cocody, cette méthode va nous fournir des informations sur les pratiques documentaires en lien avec la diffusion des documents au CDI du LYSMA de Cocody en nous appuyant sur des entretiens avec le responsable du CDI et ses collaborateurs. Cette technique permettra de traiter les données recueillies conformément à la perspective d'analyse qualitative.

1.2. Cadre de l'étude

La recherche a eu lieu au Lycée Sainte Marie de Cocody, situé dans le secteur centre au quartier les ambassades de la commune de Cocody. L'établissement est localisé précisément à l'angle du boulevard de France et de la rue Marie -Thérèse. Ce boulevard sépare le LYSMA du Lycée Moderne de Cocody et des tours Sainte Marie du côté Nord et à l'Est, par le siège du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Le CDI fait partie intégrante des structures dudit établissement. Il occupe le 14ème bâtiment sur les quinze (15) que compte le Lycée. Ces caractéristiques en font un terrain pertinent pour l'évaluation de la politique de diffusion des documents.

1.3. Population d'étude et échantillonnage

La population cible de notre étude est constitué des apprenants fréquentant le CDI dans le cadre de leurs activités pédagogiques. Sur un effectif général de mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (1299) apprenants que compte le LYSMA, sept cent quarante-cinq (745) ont été retenus comme population accessible. De cette population cible, nous avons prélevé un échantillon de 10%, soit soixante-quinze (75) apprenants à qui nous avons adressé des questionnaires. Ce choix s'explique par le fait que certaines classes, notamment les classes de troisième et les séries scientifiques, ont été exclues de l'enquête en raison de contraintes liées à leurs emplois du temps et à leur disponibilité. Ainsi, grâce à l'utilisation du questionnaire basé sur l'échantillonnage par quotas, nous allons recueillir des données quantitatives représentatives permettant d'analyser les problèmes relatifs aux moyens de gestion du CDI et d'apporter des éléments de réponse aux préoccupations de notre recherche. Dans cette étude, nous avons retenu l'échantillonnage par quotas, car il permet de reproduire le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population étudiée à travers une représentation proportionnelle des individus choisis.

1.4. Techniques et outils de collecte des informations

Dans le cadre de cette étude, les données quantitatives ont été collectées à l'aide d'un questionnaire structuré portant sur les caractéristiques sociodémographiques, les connaissances relatives à la fréquentation du CDI, à l'accessibilité aux documents, à la diffusion des documents, à l'utilisation et à la satisfaction des usagers. Quant aux données qualitatives, elles ont été collectées au moyen d'entretiens individuels conduits à partir de guides thématiques articulés autour des axes suivants : connaissance des ressources documentaires et fréquentation du CDI, utilisation pédagogique des ressources documentaires, diffusion de l'information et communication documentaire, collaboration entre les enseignants et le responsable du CDI et appréciation des ressources documentaires et suggestions d'amélioration

1.5. Analyse des données

Une fois les données recueillies, il apparaît opportun d'opter pour un type d'analyse des données appropriées pour chaque technique de collecte des informations utilisées. Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour une analyse qualitative et quantitative des données pour confirmer ou infirmer les hypothèses énumérées dans notre cas. Le traitement informatique des données se

fera via les logiciels **Sphinx** pour le dépouillement et les données statistiques et le logiciel **Excel** pour la conception des graphiques.

2. Resultats de l'étude

Cette partie de l'étude présente et analyse les résultats obtenus à partir du questionnaire administré aux participants de l'étude, en l'occurrence les apprenantss qui fréquentent le CDI dans le cadre de leurs activités pédagogiques et les enseignants. Il vise à mettre en évidence les principales tendances observées, à interpréter les données recueillies et à confronter ces résultats aux hypothèses formulées précédemment. L'objectif est de dégager des éléments de compréhension pertinents sur la politique de diffusion des documents au sein du CDI du LY SMA, tout en identifiant les forces et les limites du dispositif existant.

2.1. La connaissance du CDI par les apprenants

Les résultats montrent une répartition presque équilibrée des apprenants selon les classes. Les niveaux du secondaire supérieur (2nde, 1ère et Terminale) sont légèrement plus représentés avec 17 % chacun, contre 16 % pour les classes de 6e, 5e et 4e. Cette homogénéité permet d'obtenir des avis diversifiés et représentatifs de l'ensemble des apprenants. La totalité des apprenants interrogés connaît le CDI. Ce résultat traduit une excellente visibilité de cet espace au sein de l'établissement. Le problème ne se situe donc pas au niveau de la connaissance de son existence, mais plutôt dans son utilisation ou son fonctionnement. Une grande majorité des apprenants (93 %) affirme connaître les types de documents disponibles au CDI. Cela montre que les ressources sont globalement identifiées. Toutefois, une minorité (7 %) reste mal informée, ce qui indique que la diffusion de l'information n'est pas totalement complète. La majorité des apprenants (54 %) a connu le CDI par d'autres moyens (visite, orientation interne, etc.). L'affichage (21 %) et les enseignants (17 %) jouent un rôle secondaire. Cette situation montre que la communication formelle pourrait être renforcée pour mieux structurer la diffusion de l'information.

Les personnes interrogées affirment avoir une connaissance limitée des ressources disponibles au CDI. L'enseignant d'espagnol déclare : *« Je n'ai pas une réelle connaissance des ressources documentaires disponibles au CDI »* (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). Dans le même sens, l'enseignant d'anglais affirme : *« Non, je ne connais pas les ressources documentaires disponibles au CDI »* (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Ces résultats traduisent une insuffisance dans les mécanismes de valorisation et de

communication des ressources documentaires mises à la disposition des enseignants.

2.2. La fréquentation du CDI par les apprenants

La fréquentation du CDI est globalement élevée. En effet, 83 % des apprenants déclarent s'y rendre souvent ou très souvent. Cela traduit un réel intérêt pour cet espace. Toutefois, 17 % des apprenants le fréquentent rarement, ce qui montre qu'une partie du public reste en marge. Les heures libres constituent le moment principal de fréquentation (47 %). Les apprenants profitent de ce temps pour se rendre au CDI sans contrainte. L'après-cours (33 %) est également utilisé, tandis que la récréation reste moins favorable. La lecture domine les motifs de fréquentation avec 83 %. Les activités académiques (recherche, devoirs, exposés) sont très peu citées. Cela montre que le CDI est surtout perçu comme un espace de lecture plutôt que comme un centre de recherche documentaire.

Malgré la méconnaissance des collections par les enseignants interrogés, ceux-ci reconnaissent fréquenter le CDI dans le cadre de leurs activités pédagogiques. Ainsi, l'enseignant d'espagnol affirme : « *Oui, je fréquente le CDI dans le cadre de mes activités pédagogiques* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). De même, l'enseignant d'anglais déclare : « *Oui, je fréquente le CDI, notamment pour effectuer des recherches en salle informatique* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Ces propos montrent que le CDI demeure un espace utile pour les enseignants, même si les dispositifs de diffusion apparaissent insuffisamment structurés.

2.3. L'accessibilité aux documents

La majorité des apprenants (61 %) éprouve des difficultés occasionnelles pour trouver les documents. Cela signifie que l'accès n'est pas totalement fluide. Le problème ne semble pas total, mais plutôt lié à une organisation perfectible. La majorité des apprenants (75 %) se débrouille seule en utilisant les rayons. L'aide du responsable est très peu sollicitée (3 %), ce qui peut traduire soit une autonomie, soit un manque d'accompagnement visible. Une forte majorité (71 %) estime que le classement n'est pas clair. Ce résultat met en évidence un problème majeur d'organisation documentaire. Aucune personne parmi les apprenants n'utilise cet outil (00%), ce qui limite leur autonomie dans la recherche documentaire.

2.4. La diffusion des documents

Une majorité (85 %) se dit informée de l'existence des documents. Cela montre que l'information circule, mais pas toujours

de manière optimale. Le responsable du CDI est la principale source d'information (41 %). Les amis (26 %) et les enseignants (21 %) jouent aussi un rôle. L'affichage reste peu utilisé. Une grande partie des apprenants (44 %) ignore l'existence des nouveaux documents. Cela montre un manque de mise en valeur des nouveautés. La majorité des apprenants (55 %) ne participe pas aux activités du CDI. Cela traduit un déficit d'attractivité ou de communication. L'analyse des entretiens met en évidence des insuffisances dans la diffusion de l'information relative au nouvelles acquisitions documentaires. L'enseignant d'espagnol affirme : « *Non, je ne suis pas informé des nouvelles acquisitions* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). L'enseignant d'anglais déclare également : « *Je ne suis vraiment pas informé des nouvelles acquisitions* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Les moyens d'information évoqués restent essentiellement informels et limités. Ainsi, l'enseignant d'espagnol précise : « *Je reçois les informations par l'intermédiaire du responsable du CDI* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). Tandis que l'enseignant d'anglais affirme : « *Je suis informé à travers le café littéraire* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Ces résultats traduisent l'absence d'une politique formalisée de diffusion des documents et de communication documentaire au sein du CDI. Du point de vue du paradigme orienté système, cette situation révèle des insuffisances dans l'organisation des dispositifs de diffusion et dans les outils de communication documentaire.

2.5. L'utilisation et la satisfaction

Les documents sont globalement utiles (96 %), mais cette utilité reste souvent modérée. Cela signifie que les ressources existent, mais pourraient être mieux adaptées. Une majorité (59 %) se déclare insatisfaite. Ce résultat confirme l'existence de plusieurs insuffisances dans le fonctionnement du CDI. La majorité (61 %) estime que l'aide est irrégulière. Cela montre un besoin d'accompagnement plus constant. Les propositions formulées par les apprenants s'inscrivent clairement dans une logique de modernisation et d'amélioration de la diffusion des documents au CDI. La mise en place d'un portail documentaire arrive en tête avec 21 %. Ce résultat traduit une attente forte en matière d'accès numérique à l'information. Un tel outil permettrait aux apprenants de consulter le catalogue à distance, de localiser rapidement les documents et de mieux s'informer sur les ressources disponibles. Ainsi, il contribuerait à une diffusion plus large et plus efficace des documents. Le renforcement du parc informatique (19 %) apparaît également comme une priorité. L'insuffisance d'équipements

numériques limite les possibilités de recherche documentaire et réduit l'accès à l'information. L'augmentation du nombre d'ordinateurs permettrait d'améliorer les conditions de travail des apprenants et de faciliter l'utilisation des outils numériques. 17 % des apprenants insistent sur la nécessité de réorganiser et d'informatiser le classement des documents. Cette proposition est directement liée aux difficultés d'accès relevées précédemment. Une meilleure structuration du fonds documentaire favoriserait un repérage plus rapide et une utilisation plus efficace des ressources. La création d'un espace dédié aux nouveautés (16 %) vise à améliorer la visibilité des documents récents. Ce dispositif permettrait d'attirer l'attention des apprenants et de dynamiser la consultation des nouvelles acquisitions. En outre, l'organisation d'activités (13 %) et la formation à la recherche documentaire (14 %) montrent que les apprenants attendent un accompagnement plus actif. Ces actions contribueraient à renforcer leur autonomie et à développer leur intérêt pour le CDI. Dans l'ensemble, ces propositions s'articulent autour de trois axes principaux : la modernisation des outils, l'amélioration de l'organisation et le renforcement de l'animation du CDI. Elles constituent ainsi une base pertinente pour la mise en place d'un projet global visant à optimiser la diffusion et l'utilisation des documents.

Outre les questionnaires adressés aux apprenants, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de deux enseignants-utilisateurs du CDI, notamment un enseignant d'espagnol totalisant 15 années d'expérience professionnelles et un enseignant d'anglais ayant 8 années d'ancienneté dans l'enseignement, en vue de recueillir leurs impressions. Ces entretiens avaient pour objectif de recueillir les perceptions des enseignants sur les dispositifs de diffusion des documents, leur niveau de collaboration avec le CDI ainsi que l'adéquation des ressources documentaires aux besoins pédagogiques. L'analyse des données recueillies a permis de dégager plusieurs thèmes majeurs en lien avec la problématique de recherche.

Les entretiens révèlent que les enseignants orientent leurs apprenants vers le CDI pour des recherches documentaires ou des activités pédagogiques. L'enseignant d'espagnol affirme : « *Oui, j'oriente mes élèves vers le CDI, d'autant plus que cela est intégré à leur emploi du temps* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). L'enseignant d'anglais déclare également : « *oui, j'oriente mes élèves vers le CDI, en particulier pour la consultation des manuels scolaires* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Les documents recommandés aux apprenants sont principalement constitués de manuels scolaires, d'œuvres littéraires et de romans en rapport avec

les disciplines enseignées. Ces résultats montrent que les enseignants reconnaissent l'importance du CDI dans le processus d'apprentissage. Toutefois, l'exploitation des ressources documentaires semble davantage centrée sur les supports pédagogiques traditionnels que sur des ressources documentaires diversifiées ou numériques.

2.6. La collaboration entre les enseignants et le responsable du CDI

Les résultats des entretiens montrent une faible collaboration entre les enseignants et le responsable du CDI dans le cadre des activités pédagogiques. L'enseignant d'espagnol affirme : « *Je ne collabore pas nécessairement avec le responsable du CDI dans mes activités pédagogiques* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). L'enseignant d'anglais renchérit en déclarant : « *Non, je ne travaille pas en collaboration avec le responsable du CDI dans mes activités pédagogiques* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Cependant, certains enseignants participent indirectement à la politique documentaire à travers des suggestions d'acquisition. L'enseignant d'espagnol affirme : « *Oui, j'ai déjà fais des propositions d'acquisition dans ce sens* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). A l'inverse, l'enseignant d'anglais déclare : « *Non, je n'ai jamais proposé d'acquisition de documents* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Ces résultats montrent que la coopération entre les acteurs pédagogiques et le CDI reste insuffisamment développée, ce qui limite l'adaptation des ressources documentaires aux besoins réels des usagers.

2.7. L'appréciation des ressources documentaires et suggestions d'amélioration

Les enseignants interrogés estiment que les documents disponibles au CDI répondent partiellement aux besoins pédagogiques. L'enseignant d'espagnol affirme : « *Ils répondent en partie aux besoins pédagogiques, mais des améliorations restent possibles* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). Dans le même sens, l'enseignant d'anglais déclare : « *Certains documents répondent aux besoins, mais d'autres sont déjà dépassés* » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Les propositions formulées par les enseignants portent principalement sur la modernisation des équipements et une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs. Ainsi, l'enseignant d'espagnol recommande : « *Il serait important de remettre en état la salle informatique afin de faciliter les recherches à l'aide des outils numériques* » (enseignant d'espagnol, 15 ans d'ancienneté). Quant à l'enseignant d'anglais, il suggère : « *Je propose que l'analyse des besoins*

prenne en compte les suggestions des enseignants » (enseignant d'anglais, 8 ans d'ancienneté). Ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les ressources matérielles, mais également de développer une politique documentaire davantage orientée vers les besoins des usagers.

L'analyse des entretiens réalisés auprès des enseignants montre que le CDI du LYSMA demeure un outil pédagogique important, mais dont les dispositifs de diffusion des documents présentent plusieurs insuffisances. Les résultats révèlent notamment une faible connaissance des ressources documentaires, une communication limitée autour des nouvelles acquisitions, ainsi qu'une collaboration encore insuffisante entre les enseignants et le responsable du CDI. Ces constats confirment l'hypothèse selon laquelle l'absence d'une politique formalisée de diffusion des documents limite l'accès efficace des usagers aux ressources documentaires.

Par ailleurs, les difficultés évoquées par les enseignants traduisent des insuffisances relevant du paradigme orienté système, notamment en matière d'organisation documentaire, de communication et d'outils de diffusion. En revanche, les propositions formulés par les enseignants, telles que la prise en compte des besoins des utilisateurs et la réhabilitation de la salle informatique, s'inscrivent davantage dans une logique du paradigme orienté usagers, centré sur la satisfaction des besoins informationnels des usagers. Ainsi, les résultats des entretiens montrent la nécessité d'une amélioration globale des dispositifs de diffusion des documents afin de renforcer l'efficacité du CDI dans l'accompagnement pédagogique des enseignants et des apprenants.

3. Discussion

Cette partie de l'étude vise à interpréter les résultats obtenus à partir des questionnaires adressés aux apprenants ainsi que des entretiens semi-directifs. L'objectif principal de cette recherche était d'analyser les mécanismes de diffusion des documents au sein du CDI et d'évaluer leur impact sur l'utilisation des ressources documentaires par les usagers. Les résultats obtenus mettent en évidence plusieurs réalités, notamment la connaissance limitée des ressources documentaires par certains usagers, l'insuffisance des dispositifs modernes de diffusion de l'information, la faible exploitation de la salle multimédia et le besoin de modernisation des services documentaires du CDI. Ces différents constats permettent d'interroger l'efficacité des pratiques documentaires actuelles et d'envisager des perspectives d'amélioration adaptés aux besoins pédagogiques des usagers.

L'analyse des résultats montre que les dispositifs de diffusion des documents du CDI demeurent encore largement traditionnels. En effet, plusieurs enseignants interrogés reconnaissent ne pas avoir une connaissance suffisante des ressources disponibles au sein du centre. Cette situation traduit un déficit de communication documentaire et une insuffisance des mécanismes de valorisation des collections.

Par ailleurs, bien que les apprenants fréquentent le CDI dans le cadre des activités pédagogiques, leur utilisation des ressources reste principalement orientée vers des manuels scolaires. Cela montre que le potentiel documentaire du CDI n'est pas pleinement exploité.

Les résultats révèlent également une insuffisance de l'intégration des technologies de l'information dans les pratiques documentaires. L'état de dysfonctionnement de la salle multimédia constitue un frein majeur à la recherche documentaire numérique et limite l'accès des apprenants aux ressources électroniques. Ces observations confirment l'hypothèse selon laquelle l'insuffisance des dispositifs de diffusion documentaire influence négativement l'exploitation des ressources du CDI par les usagers.

En outre, les différences observées entre certains résultats peuvent s'expliquer par l'ancienneté professionnelle, les habitudes pédagogiques ou encore le niveau de sensibilisation des enseignants aux outils documentaires. Ainsi, certains enseignants fréquentent régulièrement le CDI sans pour autant maîtriser l'ensemble des ressources disponibles.

Les résultats obtenus rejoignent les analyses de B. Calenge (2008) qui souligne que la médiation documentaire et la diffusion efficace sont essentielles pour valoriser les collections. Dans cette perspective, l'insuffisance d'information observée chez les enseignants du LYSMA confirme l'idée selon laquelle la simple présence des documents ne garantit pas leur appropriation par les usagers. C'est également dans le même sens lorsqu'il affirme que la performance d'un service documentaire dépend fortement de sa capacité à répondre aux besoins informationnels réels des utilisateurs. Or, les résultats de cette étude montrent que certains documents sont jugés dépassés ou insuffisamment adaptés aux besoins pédagogiques actuels.

Par ailleurs, plusieurs auteurs en sciences de l'information documentaire, notamment J.-P. Accart (2011) et G. Chartron (2014) soulignent aujourd'hui l'importance des technologies numériques dans les dispositifs modernes de diffusion documentaire. Le faible fonctionnement de la salle multimedia observé dans cette étude apparait donc en décalage avec les exigences contemporaines des

centres de documentation scolaires. En ce sens, nos résultats corroborent les travaux antérieurs, notamment ceux de B. Calenge (2008) sur la nécessité de la médiation documentaire, l'importance de la communication des ressources ; numériques et l'intégration des outils dans les politiques documentaires.

Malgré l'intérêt des résultats obtenus, cette étude présente certaines limites qu'il convient de reconnaître. D'abord, l'échantillon de l'étude demeure relativement restreint, notamment en ce qui concerne les entretiens réalisés auprès des enseignants. Un nombre plus important de participants aurait permis d'obtenir une diversité d'opinion encore plus représentative. Ensuite, certaines réponses des enquêtés peuvent avoir été influencées par des biais subjectifs liés aux perceptions personnelles des services du CDI. Par ailleurs, les contraintes de temps et d'accès à certaines données institutionnelles n'ont pas permis d'approfondir davantage certains aspects liés à la politique documentaire du Lycée. Enfin, l'étude s'est principalement concentrée sur le CDI du Lycée Sainte-Marie de Cocody ; les résultats ne peuvent donc être généralisés automatiquement à l'ensemble des établissements scolaires ivoiriens. Cependant, malgré ces limites, les données recueillies restent suffisamment pertinentes pour mettre en évidence les principales difficultés liées à la diffusion des documents au sein de la structure documentaire étudiée.

En somme, il faut noter que les résultats de cette recherche présentent plusieurs implications pratiques pour l'amélioration du fonctionnement du CDI du LYSMA. Ils mettent notamment en évidence la nécessité de renforcer les stratégies de communication documentaire, de moderniser les outils de diffusion de l'information, d'améliorer les équipements numériques et de développer une véritable politique de médiation documentaire.

L'étude souligne également d'une part, l'importance de la réhabilitation de la salle multimédia afin de favoriser la recherche documentaire assistée par ordinateur et l'accès aux ressources numériques internationales et d'autre part, le renforcement des ressources humaines spécialisées en information documentaire apparaît indispensable pour assurer une meilleure gestion des collections et un accompagnement efficace des usagers.

Au plan scientifique, cette recherche pourrait être approfondie par des études futures portant sur l'impact du numérique dans les CDI scolaires ivoiriens, les pratiques informationnelles des apprenants, ou encore l'évaluation des politiques documentaires dans les établissements secondaires. Ces perspectives ouvrent ainsi la voie à une modernisation progressive des services documentaires scolaires en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Au terme de cette étude consacrée à l'évaluation de la politique de diffusion de l'information documentaire au Centre de Documentation et d'Information (CDI) du Lycée Sainte-Marie de Cocody, il convient de rappeler que l'objectif principal était d'analyser l'efficacité des dispositifs mis en place afin de favoriser l'accès des usagers aux ressources documentaires. Dans un contexte éducatif marqué par une production croissante de l'information et par l'émergence de nouveaux usages liés au numérique, la question de la diffusion documentaire apparaît comme un enjeu majeur pour les bibliothèques scolaires. En effet, comme l'ont souligné les travaux théoriques mobilisés dans cette étude, notamment ceux de Bertrand Calenge et de Thierry Giappiconi, la valeur d'un fonds documentaire ne réside pas uniquement dans son existence, mais dans sa capacité à être accessible, visible et effectivement utilisé par les usagers.

L'étude menée au CDI du Lycée Sainte-Marie de Cocody a permis de mettre en évidence un certain nombre de constats significatifs. D'une part, la structure dispose d'atouts non négligeables, notamment l'existence d'un fonds documentaire, une organisation spatiale relativement fonctionnelle et la présence, bien que limitée, de personnel qualifié en sciences de l'information documentaire. Ces éléments constituent une base importante pour le développement d'une politique documentaire efficace.

Cependant, les résultats de l'analyse ont également révélé plusieurs insuffisances qui entravent l'efficacité de la diffusion des documents. Parmi celles-ci figurent notamment l'absence d'outils de repérage documentaire performants, le dysfonctionnement des équipements informatiques, l'insuffisance de personnel spécialisé, ainsi que le manque de formalisation d'une véritable politique de diffusion. Ces contraintes limitent non seulement la visibilité des ressources disponibles, mais également leur appropriation par les usagers, en particulier les apprenants.

L'analyse des données recueillies à travers les enquêtes quantitatives et qualitatives a confirmé les hypothèses de départ, selon lesquelles les dispositifs actuels de diffusion ne permettent pas une valorisation optimale des collections.

Elle a également montré que l'amélioration des stratégies de diffusion pourrait significativement renforcer l'accès des usagers aux ressources documentaires et, par conséquent, contribuer à la réussite scolaire des apprenants.

Dans une perspective théorique, cette recherche s'inscrit dans une approche structuro-fonctionnaliste, qui a permis d'appréhender le CDI comme un système composé de plusieurs éléments interdépendants. Cette approche a facilité l'identification des dysfonctionnements au sein du système documentaire, notamment en mettant en évidence les interactions entre les ressources, les dispositifs de diffusion, le personnel et les usagers.

Par ailleurs, l'apport des travaux de Calenge a permis de souligner l'importance de la mise en valeur des collections comme composante essentielle de la politique documentaire, tandis que ceux de Giappiconi ont mis en évidence la nécessité d'une évaluation rigoureuse fondée sur des indicateurs de performance et des outils d'aide à la décision. L'articulation de ces deux approches a ainsi permis de proposer une analyse à la fois descriptive et évaluative de la situation étudiée.

Sur le plan pratique, cette étude a débouché sur l'élaboration de recommandation visant à améliorer la diffusion des documents au sein du CDI. Ces recommandations portent notamment sur le renforcement des ressources humaines, la modernisation des équipements, la mise en place d'outils de gestion et d'évaluation, ainsi que la formalisation d'une politique documentaire cohérente et adaptée aux besoins des usagers.

En outre, un projet de renforcement et de valorisation du CDI a été proposé, mettant l'accent sur la réhabilitation de la salle multimédia et l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les pratiques documentaires. Ce projet vise à transformer le CDI en un véritable espace d'apprentissage moderne, capable de répondre aux exigences du système éducatif contemporain.

Toutefois, il convient de souligner que cette recherche présente certaines limites. D'une part, l'étude a été menée dans un seul établissement, ce qui limite la généralisation des résultats à l'ensemble des CDI du pays. D'autre part, certaines contraintes liées au terrain, notamment l'accès aux données ou la disponibilités des acteurs, ont pu influencer la profondeur de l'analyse.

Malgré ces limites, cette étude ouvre des perspectives intéressantes pour de futures recherches. Il serait notamment pertinent d'élargir l'analyse à d'autres établissements scolaires afin de comparer les pratiques documentaires et d'identifier des modèles de diffusion plus performants. De même, une étude approfondie sur l'impact du numérique dans les bibliothèques scolaires ivoiriennes pourrait apporter un éclairage complémentaire sur les enjeux actuels de la diffusion de l'information.

En définitive, cette recherche met en évidence que l'amélioration de la diffusion des documents dans les CDI constitue un levier essentiel pour renforcer la qualité de l'enseignement et favoriser l'égalité d'accès à l'information. Dans un contexte où les compétences informationnelles deviennent de plus en plus indispensables, le rôle des bibliothèques scolaires apparaît plus que jamais stratégique. Ainsi, loin d'être de simples espaces de conservation des ouvrages, les CDI doivent évoluer vers de véritables centres de ressources dynamiques, intégrés aux pratiques pédagogiques et ouvert sur les innovations technologiques. C'est à cette condition qu'ils pourront pleinement contribuer à la formation de citoyens autonomes, critiques et capables de s'adapter aux exigences de la société de l'information.

Bibliographie

1. Académie française. (2022). Dictionnaire en ligne. Consulté sur : <https://www.dictionnaire-academie.fr> le 16 avril 2026
2. Académie française. (1992-2022). *Dictionnaire de l'académie française* (9è éd.). Paris : Imprimerie Nationale.
3. Accart, J-P. (2008). *Les services de référence : du présentiel au virtuel*. Paris, Editions du cercle de la Librairie.
4. Accart, J-P. (2011). *Le Guide des bibliothèques numériques : le guide essentiel des savoirs numérisés du monde*. Chloé Martin ; préf. de Michel Fauchié. Limoges : FYP Éditions, 2010. – 142 p. – (La fabrique des possibles).
5. Calenge, B. (1999). *Conduire une politique documentaire*. Paris, Editions du cercle de la Librairie.
6. Calenge, B. (1994). *Les politiques d'acquisition*. Paris, Editions du cercle de la Librairie.
7. Calenge, B. (2008). *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie.
8. Chartron, G., et al., éditeurs (2014). *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Presses de l'enssib, 2012, <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1162>.
9. Chaumier, J. (2003). *Les techniques documentaires*. Paris : PUF
10. Durkheim, E. (1981). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, France : PUF
11. Fadben (2003). *Politique documentaire : un concept, des enjeux*. Consulté sur : <https://www.fadben.asso.fr> le 25 Mars 2026.
12. Gardies, C. (2004). *Les sciences de l'information et de la communication et l'information-documentation*. Toulouse : ENSFEA.

13. Giappiconi, T. (1998). *La bibliothèque entre mutation et nouveaux services*
14. Giappiconi, T. (2001). *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris : Editions du cercle de la Librairie.
15. Grawitz, M. (2001). *Méthode des sciences sociales*. 11^e éd. Paris : Dalloz.
16. Hernon, P. et Altman, E. (1998). *Assessing service quality : Satisfying the expectations of library customers*. Chicago : American Library Association
17. Kessin, S. (2016). *Diffusion sélective de l'information au centre de documentation et d'information du Lycée Sainte-Marie de Cocody*. Master professionnel en documentation, INSAAC. Abidjan, Côte d'Ivoire.
18. Kragbe, A. (2024). *Etude évaluative de la médiation d'accompagnement du documentaliste au Lycée Sainte-Marie de Cocody*. Master professionnel en documentation, INSAAC. Abidjan, Côte d'Ivoire.
19. Larousse en ligne. (2024). Consulté le 05 Avril 2026 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>.
20. Larousse. (2024). *Dictionnaire en ligne*. Paris : Editions Larousse.
21. Le Robert. (2022). *Le grand Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
22. Meyriat, J. (1981). *Le document : définition et typologie*. Paris : CNRS.
23. Ministère de l'Education Nationale (France). (2017). *Le Centre de Documentation et d'Information : missions et organisation*. Paris : MEN
24. N'da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche : de la problématique à la discussion des résultats*. Abidjan, Côte d'Ivoire : EDUCI, 3^e édition revue et complétée.
25. N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociale et humaine : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel et son article*. Paris, France : l'harmattan.
26. Otlet, P. (1934). *Traité de documentation*. Bruxelles : Mundaneum
27. Ouellet, A. (1981). *Processus de recherche : une approche systémique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
28. Quivy, R., et Van Campenhoudt, L. (2017) *Manuel de recherche en sciences sociales (5^e éd.)*. Paris : Dunod.
29. Unesco. (1994). *Manifeste de la bibliothèque scolaire*. Paris : UNESCO